

**AFGHANISTAN/PAKISTAN**  
**L'enquête du gouvernement afghan sur**  
**les homicides perpétrés aux environs de**  
**Spin Boldak doit être indépendante et**  
**transparente**

*Index AI : ASA 11/010/2006*  
*ÉFAI*

Jeudi 23 mars 2006

**DÉCLARATION PUBLIQUE**

Amnesty International se félicite de ce que le gouverneur de la province afghane de Kandahar, Assadullah Khaled, a annoncé qu'il allait envoyer une équipe spéciale dans la zone de Spin Boldak pour enquêter sur l'homicide dont ont été victimes le 21 mars 17 personnes environ, parmi lesquelles des Pakistanais. Assadullah Khaled a également déclaré que toute faute des forces de sécurité serait punie. Selon certaines informations ces 17 personnes auraient été tuées par les forces de sécurité afghanes, selon d'autres informations c'est un conflit tribal que serait à l'origine des faits.

D'après les informations publiées dans la presse, un responsable de la sécurité afghan a annoncé le 22 mars que les forces afghanes avaient tué 17 individus armés à environ sept kilomètres à l'est de Spin Boldak, près de la frontière avec le Pakistan. Des responsables afghans de la sécurité auraient dans un premier temps décrit ces individus comme des talibans ayant pénétré en Afghanistan depuis le Pakistan. Des responsables du gouvernement pakistanais ont rejeté ces allégations et déclaré qu'il s'agissait de membres d'une tribu non armés, de nationalité pakistanaise, qui se rendaient à Mazar-e-Charif dans le nord de l'Afghanistan pour y célébrer le *Norouz* (Nouvel An persan). Selon des informations parues dans la presse le 22 mars, quatre personnes du groupe n'auraient pas été tuées lors des heurts et seraient retournées au Pakistan.

L'organisation demande instamment au gouvernement afghan de veiller à ce qu'aucun membre ou dirigeant de l'équipe chargée de l'enquête ne soit partie à cette affaire, sous quelque forme que ce soit. Les autorités devront veiller également à ce que le mandat des enquêteurs inclut la possibilité de convoquer des témoins pour établir les faits.

Les enquêteurs doivent être en mesure de fournir des informations détaillées aux représentants du ministère public, y compris en ce qui concerne les membres des forces de sécurité soupçonnés de recours excessif à la force ou de toute autre violation. Les enquêteurs doivent faire en sorte que leurs conclusions puissent être consultées par toutes les parties intéressées, telles que les proches des personnes tuées, les deux gouvernements concernés et le public.

Toute personne soupçonnée d'avoir agi illégalement doit être déférée à la justice dans le cadre d'une procédure conforme aux normes internationales d'équité, et des réparations doivent être accordées aux familles des personnes tuées illégalement.

Il est urgent d'élucider le sort des personnes qui n'auraient toujours pas donné signe de vie depuis les faits. Amnesty International prie instamment les enquêteurs et les deux gouvernements de coopérer pour que les familles soient informées aussi rapidement que possible sur le sort de leurs proches. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**